

LÉGATION
DE
SUÈDE

Au Dir. Pol. Suède
Copenhague, le 27.1.19.

Handwritten notes:
C'est une affaire de politique
qui a été soulevée par le
Gouvernement de Suède.
Le ministre de Suède à
Paris a cherché à obtenir
une réponse favorable à
la demande déjà faite par
le Gouvernement Royal de
prendre part aux délibérations
concernant cette question.
Le ministre de Suède à Berne
a été chargé de demander
si le Gouvernement de la
Confédération serait disposé
à se joindre à cette démarche.
Des instructions dans le même
sens ont été données aux
ministres de Suède à Copenhague,
à Christiania et à la Haye.
27.1.19.
M. le Sec. d'Etat

M. le ministre de Suède à Berne, d'ordre de son
Gouvernement, a l'honneur de faire connaître à Son
Excellence Monsieur le Conseiller Fédéral, Chef du
Département Politique de la Confédération Suisse,
ce qui suit.

Le Gouvernement Royal de Suède, estimant naturel et dans l'intérêt de tout le monde que les états neutres puissent exposer, eux aussi, leurs vues au sujet de la question du régime de droit international et de la société des nations, a chargé le ministre de Suède à Paris de chercher à obtenir bientôt une réponse favorable à la demande déjà faite par le Gouvernement Royal de prendre part aux délibérations concernant cette question.

Le ministre de Suède à Berne a été chargé de demander si le Gouvernement de la Confédération serait disposé à se joindre à cette démarche.

Des instructions dans le même sens ont été données aux ministres de Suède à Copenhague, à Christiania et à la Haye.

Berne le 27 janvier 1919.

